



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E85852

VALABLE JUSQU'AU 04/06/2026

ÉDITÉ LE

20/06/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/09/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TOULOUSE 2009B02930

Siret : 515 084 838 00033

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 0082546

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 460045

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 460045

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : GAYRAL ISOLATION

41 RUE MORHANGE  
ZA LES MONGES  
31450 DEYME

Téléphone : 05 61 84 13 98

Portable : 06 65 23 46 99

Fax :

Site Internet : gayral-isolation.fr

E-mail : contact@gayral-isolation.fr

Responsabilité légale :

CARRERE JACQUES YVES GÉRANT

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité  | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 4511 | Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - résidentiel et tertiaire Mention RGE | 12/02/2025           |
| 5311 | Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE                             | 05/06/2025           |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE  | 14/04/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Ventilation mécanique                            | 01/01/2021         |
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 07/07/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur               | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.